

**Atelier 'Restaurer, reconvertir & transformer '**

Année	5	Heures CM	14	Caractère	obligatoire	Code	PFEAHP
Semestre	10	Heures TD	60	Compensable	non	Mode	Atelier
E.C.T.S.	12	Coefficient	1	Session de rattrapage	non		

Responsable : Mme Didelon

Autres enseignants : M. Beyret, M. Brochard, Mme Pagel-Prevoteau

Objectifs pédagogiques

OBJECTIFS

Le PFE du domaine AHP

Au-delà de la nécessaire mise en œuvre des savoirs et compétences acquis par l'étudiant lors de ses années d'école, le PFE est un moment privilégié pour produire une réflexion personnelle, prospective et critique à un moment charnière entre vie étudiante et vie professionnelle.

Notre domaine propose un atelier de PFE qui est plus que jamais un domaine d'actualité et qui préoccupe une grande partie des architectes aujourd'hui :

La restauration, reconversion et transformation du patrimoine ancien et contemporain.

Alors que le secteur de la construction est toujours un des principaux responsables des émissions de gaz à effet de serre, le patrimoine architectural ne vaut plus seulement comme témoin de l'histoire et support de l'économie du tourisme, il est une ressource et une matière première pour des aménagements responsables de demain. Mais les enjeux de la réutilisation des édifices n'est pas seulement écologiques, mais également économiques, programmatiques, parfois sociaux et/ou politiques.

L'atelier PFE du domaine AHP est l'occasion de se placer dans le cas concret d'une reconversion d'un site ou édifice existant et de se confronter à l'exercice de transformation, reprogrammation, mise aux normes et mise en valeur. Il s'agit de concevoir avec la contrainte et le potentiel du déjà-la, de proposer des interventions justes, à l'échelle urbaine et architecturale, et jusqu'au détail constructif.

Après une prise de connaissance du contexte, les étudiants sont amenés à proposer des interventions contemporaines en extension ou imbrication avec l'existant, et se trouvent donc confrontés à plusieurs questions : Que peux-tu conserver ? Que peux-tu transformer, voir démolir et pourquoi ? Comment peut-on établir une relation entre le neuf et l'ancien ?

C'est pour cela, l'usage de la maquette comme outil de conception et de vérification pendant tout le long de l'atelier est une des caractéristiques de cet atelier de PFE qui met les questions de création, transformation, de dialogue et de mise en valeur au centre.

Enseignants : Jennifer DIDELO (responsable atelier), Antoine BROCHARD, Nicolas BEYRET

Contenu

Les étudiants ont la possibilité de proposer un sujet libre ou de travailler sur un site proposé par le domaine

OPTION 1 : LA RECONVERSION DE LA FONDERIE 'ALTE SCHMELZ' (Sarre, Allemagne)

Cette année nous proposons le sujet de la reconversion d'un patrimoine industriel.

Les édifices et sites qui font aujourd'hui l'objet d'une reconversion font partie d'une architecture, que l'on retrouve aussi bien en France, en Italie ou en Allemagne. Les édifices à sheds en particulier, ou encore les grandes halles, forment un corpus commun qui doit amener les étudiants à réfléchir à des problématiques de reconversion de type universel. Il ne s'agit donc pas ici de se limiter à un territoire unique, mais de questionner la reconquête des territoires en obsolescence, à l'échelle de l'Europe.

La réalisation d'un projet de reconversion d'un site industriel est l'occasion de tirer des leçons d'architecture relatives : au regard sur des échelles et volumes de dimension exceptionnelle, aux impressions nouvelles sur les ambiances des lieux (matière, textures, climats), aux connaissances des matériaux et des systèmes constructifs anciens, ou aux nouvelles fonctionnalités que pourrait accueillir l'architecture industrielle.

Mener à bien un projet de reconversion est aussi une façon de raconter l'histoire d'un site, de révéler les traces des activités de production et des luttes sociales, et de mettre à jour la mémoire des populations locales. Mais le projet est aussi l'occasion de construire le récit sur l'avenir du site.

Le site que nous avons retenu cette année est celui sur lequel nous avons travaillé dans le cadre du workshop Re-Fact. Il s'agit de la „Alte Schmelz“, une ancienne fonderie, à l'ouest du centre-ville de St. Ingbert dans la Sarre. Fondée en 1733, elle est l'une des plus anciennes usines sidérurgiques d'Allemagne.

L'ensemble comprend divers bâtiments industriels historiques de différentes époques qui sont aujourd'hui en partie vacants.

En 2020, il a été décidé d'implanter sur le site de projet le CISPA Innovation Campus. C'est un lieu de recherche et développement (R&D) pour des entreprises qui travaillent dans le domaine de la cybersécurité et l'intelligence artificielle. Le projet CISPA se veut une réalisation phare afin de propulser la région en pointe de ce domaine spécifique, et d'attirer les petites et grandes entreprises mondiales. Le projet prévoit la démolition de plusieurs édifices pour les remplacer par des bâtiments de bureaux et des parkings.

Travailler sur ce projet dans le cadre d'un PFE impliquera une analyse critique du schéma directeur actuel. Les étudiants seront notamment amenés à proposer une alternative à la démolition, ainsi que des stratégies pour créer un quartier durable et peut-être autosuffisant.

Une visite sur place et la rencontre avec les acteurs sont possibles à organiser.

OPTION 2 : RÉINVESTIR LE MONUMENT -SUJET LIBRE

PROPOSITION DU SUJET / DOSSIER A RENDRE POUR LE 13 JANVIER 2023

Le projet porte sur la reconversion ou transformation d'un édifice ou d'un ensemble à caractère patrimonial quelque soit l'époque de sa construction. En contexte urbain ou rural, le projet offre la possibilité de travailler à plusieurs échelles.

Le site est bien documenté et une visite du site est fortement recommandé.

Les étudiants souhaitant travailler sur un sujet libre, sont demandés de préparer un dossier A4 illustré (4-5 pages), avec :

- motivation du choix du site
- une bref description du site et des édifices existants (situation géographique, date de construction, usage d'origine, usage / occupation actuelle,etc.)
- plan de situation, photo aérienne
- quelques photos du site et des bâtiments
- une description des enjeux patrimoniaux (degré de protection, problématique) - une proposition programmatique justifiée

Le site doit être accessible et documenté (documents d'archives, plans, etc.).

Suite au rendu des dossiers, les encadrants se prononcent sur la compatibilité avec les objectifs de l'atelier.

Mode d'évaluation

Jury intermédiaire

Jury final

Mémoire de PFE

Investissement et présence pendant le semestre.

Nota: Le PFE en AHP n'est pas compatible avec un stage/travail pendant la durée de l'atelier.

Travaux requis

Présentation graphique et oral devant le jury, présentation de maquettes de travail et de rendu,

Établissement du mémoire de PFE

Support de cours

Projections et affichage intermédiaire
